



OFFRE D'EMPLOI

Le Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement du Val-de-Marne recrute Un(e) Architecte-urbaniste conseil

Les missions

La petite taille de l'association implique la polyvalence de chaque membre de l'équipe amené à intervenir dans plusieurs domaines et dans plusieurs champs de compétence.

Vous aurez, dans le cadre des missions dévolues par la loi sur l'architecture, notamment en charge:

- le conseil aux maîtres d'ouvrage privés dans leur projet de construction, d'agrandissement ou de réhabilitation (insertion urbaine, organisation intérieure, qualité des matériaux et leur mise en œuvre, qualité environnementale, réglementation, méthodologie du projet...)
- l'élaboration de supports pédagogiques et de documents de communication à l'attention des publics en lien avec des actions ou manifestations (fiche conseil, guide de recommandation, flyer, affiche...),
- la conception et l'animation d'actions de sensibilisation dans le domaine de l'architecture (ateliers, ballade urbaine et architecturale, festival...) à l'attention des différents publics : grand public, scolaires, particuliers, élus, techniciens des collectivités et professionnels,
- la conception et l'animation de formation des maitres d'ouvrages et des professionnels de l'aménagement et de la construction,
- le conseil et l'accompagnement ponctuel auprès des collectivités dans leur projet d'aménagement et d'équipement (note d'orientation et de stratégie territoriale, aide à l'élaboration de cahiers des charges), ou plus spécifiquement l'accompagnement des services urbanisme des collectivités territoriales
- la participation à des missions dans le cadre de l'activité générale et statutaire du CAUE94, journées d'infos, actus site Internet...
- la participation à des missions déployées à l'échelle Régionale, mises en œuvre de manière collaborative par les 8 CAUE franciliens.

Profil recherché

Formation

Architecte diplômé(e) (DPLG ou DE+HMONP),

Double cursus architecte-urbaniste apprécié

Expérience professionnelle en maîtrise d'œuvre (en architecture et/ou en urbanisme) et/ou en CAUE appréciée.

Compétences

-Capacité de diagnostic, maîtrise du processus de projet,

-Faculté d'analyse des enjeux et de synthèse aux différentes échelles de projet,

-Aptitude à appréhender les problématiques contemporaines de l'économie d'énergie associée au bâti, et des énergies renouvelables (Maîtrise de l'énergie, efficacité et sobriété énergétique, éco gestes)

-Connaissances en bio-climatisme, éco-construction, construction passive et à énergie positive,

-Connaissance des règles d'urbanisme, et du fonctionnement des collectivités locales,

-Pratique usuelle des outils bureautiques et InDesign, Photoshop, Illustrator, (S.I.G. apprécié)

Qualités

Goût et aptitudes pour les activités pédagogiques et d'animation,

Sens du dialogue et de l'écoute avec particuliers et professionnels,

Bonne expression orale, graphique et rédactionnelle,

Méthode, initiative, aptitude pour le travail en équipe et polyvalence,

Expérience de la gestion de projet, autonomie dans la conduite du projet,

Sensibilité à l'identité des territoires et à l'architecture d'aujourd'hui.

Modalités

Placé(e) sous l'autorité légale de la présidence du CAUE et sous la responsabilité de la direction.

Poste en CDD à temps plein, de 12 mois, pouvant éventuellement être prolongé par la suite,

Début du contrat dès que possible

Poste basé à Maisons-Alfort, 36 rue Edmond Nocard avec une mobilité sur le département du Val-de-Marne et la région Île-de-France.

Permis de conduire et véhicules appréciés.

Rémunération selon Convention Collective Nationale des CAUE et niveau d'expérience.

Souplesse horaire et disponibilité ponctuelle soirs et week-end.

En vertu de l'article 17 des statuts des CAUE relatif aux obligations du personnel, ce poste exclut pour celui qui l'occupe toute forme d'exercice libéral en architecture et urbanisme dans le département.

Candidature

Lettre de motivation, CV, dossier de références illustrées significatives bienvenues,
à adresser au plus tard le **Dimanche 16 janvier 2022**
par courrier à l'adresse suivante :

CAUE du Val-de-Marne, Madame Sabine Patoux, Présidente

36 rue Edmond Nocard, 94 700 Maisons-Alfort

ou par courriel à : secretariat@caue94.fr

Site Internet : www.caue94.fr

Contexte

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val-de-Marne (CAUE 94), a pour mission de promouvoir la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale sur l'ensemble du département. Créé sous forme associative par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, le CAUE 94 est un organisme départemental d'information, de conseil, de formation, de rencontres et d'initiatives, ouvert à tous.

Le CAUE du Val-de-Marne a la particularité de porter, depuis 2007, un pôle « Agence de l'énergie ». En cohérence avec les préoccupations actuelles, les actions de l'Agence de l'énergie visent à encourager la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre liées à la conception et à l'usage des bâtiments, comme aux déplacements.

Missions : Conseiller, former, informer et sensibiliser

Centre de ressources, lieu d'échanges et de diffusion culturelle, le CAUE apporte aussi une aide à la décision. Son conseil est accessible à un public varié. Il intervient à toutes les échelles, de la parcelle au grand territoire.

Composé d'une équipe pluridisciplinaire d'architectes, urbanistes, paysagistes, conseillers info-énergie, documentaliste, chargé de communication et personnels administratifs, son activité consiste à :

- accompagner les collectivités dans leurs projets d'architecture, d'urbanisme, d'aménagement et de développement,
- conseiller les particuliers dans leurs projets de construction, d'extension, de rénovation, de réhabilitation et/ou d'amélioration des performances énergétiques de leur logement
- sensibiliser, informer et former les élus, les maîtres d'ouvrage, les professionnels de l'aménagement et de la construction
- sensibiliser le grand public et le public scolaire à la qualité du cadre de vie à l'architecture, à l'urbanisme, au paysage, à l'environnement, à la maîtrise des énergies et aux enjeux climatiques.